

PROGRAMME ENERGIES DURABLES (P.E.D.)

Améliorer les conditions pour la mise en œuvre de services énergétiques durables visant à protéger le climat



Mise en œuvre

Sous la tutelle de





CONTEXTE ET ENJEUX

La politique sénégalaise en matière d'énergies durables et d'efficacité énergétique s'inscrit dans le cadre de la sécurisation de l'approvisionnement énergétique et de la protection de l'environnement. En effet, plus de 80 % de l'approvisionnement en électricité repose actuellement sur l'importation de combustibles fossiles. En parallèle, les coûts de production de l'électricité et les prix à la consommation sont élevés selon les critères nationaux et internationaux. Ceci peut être un frein au développement économique, social et environnemental du pays.

Face à cette situation, le Sénégal s'est engagé depuis de nombreuses années dans un processus de promotion des énergies renouvelables, en vue de l'électrification (conventionnelle et rurale) et de l'alimentation des secteurs d'activité. Ceci devrait permettre une distribution géographique plus équitable des services énergétiques et une meilleure articulation de l'énergie avec les secteurs stratégiques de développement (santé, éducation, agriculture...).

Cependant, les efforts fournis dans l'opérationnalisation du cadre légal, réglementaire et institutionnel n'ont pas suffi à booster de manière significative la contribution des Energies Renouvelables (ENR) dans l'approvisionnement énergétique et dans le domaine de l'efficacité (EE).

Pour atteindre les objectifs fixés dans le sous-secteur des énergies durables et de l'efficacité énergétique, l'état du Sénégal et ses partenaires techniques et financiers ont mis en place des programmes et mécanismes qui devront permettre d'atteindre l'accès universel en énergie pour 2025.

sources des chiffres : LPDSE

P.E.D OBJECTIFS ET MISSIONS

Le Programme Energies Durables (P.E.D.) est un appui du Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ) à l'Etat du Sénégal.

Ce programme est placé sous la tutelle technique du Ministère du Pétrole et des Energies du Sénégal (MPE) et mis en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ).

Le P.E.D. a comme objectif principal d'améliorer les conditions pour la mise en œuvre de services énergétiques durables visant à protéger le climat.

Il s'agit de manière spécifique à travers le développement des énergies renouvelables et de l'Efficacité énergétique, d'œuvrer de façon significative :

- A renforcer la part des énergies renouvelables dans le bilan énergétique.
- A accompagner l'élaboration de programmes de stimulation du marché pour les technologies intersectorielles énergétiques.
- A mettre en valeur des potentiels économiques relatifs à l'efficacité énergétique.
- A soutenir les efforts nationaux de l'électrification rurale
- A favoriser le développement économique et social dans les régions rurales et contribuer à améliorer la qualité de vie à travers l'accès à l'énergie renouvelable.

Intitulé du projet	Programme Energies Durables (P.E.D.)
Commettant / Client	Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)
Organisme d'exécution	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Zones du programme	National
Organisme de tutelle	Ministère du Pétrole et des Energies
Durée globale	2017 – 2022



APPROCHE STRATÉGIQUE

La mise en œuvre du P.E.D s'appuie sur des stratégies intégrées qui permettent d'obtenir l'engagement des partenaires et collaborateurs, à travers leur participation aux différentes interventions et leur appropriation des résultats. Dans cette perspective d'apprentissage, l'accent est mis sur quatre aspects fondamentaux :

1. Appui institutionnel et conseil stratégique au Ministère du Pétrole et des Énergies (MPE) dans la planification, l'élaboration et l'évaluation de documents et procédures réglementaires liées à sa politique énergétique.
2. Appui et renforcement des capacités et compétences des acteurs clés évoluant dans le secteur des énergies afin d'améliorer les capacités de mise en œuvre pour la promotion des ENR et de l'EE.
3. Développement de projets pilotes visant à démontrer les possibilités de solutions énergétiques respectueuses du climat, en se concentrant sur l'amélioration de la durabilité technique et économique des technologies d'énergies renouvelables.
4. Implication du secteur privé pour garantir la durabilité des projets.

AXES D'INTERVENTION

Axe d'intervention 1 :

Conditions-cadres politiques

Visé à améliorer les conditions-cadres et les capacités de mise en œuvre pour la promotion des ENR et de l'EE au niveau du MPE et de ses organismes exécutifs, à travers l'amélioration du cadre politique, législatif et réglementaire et le renforcement des capacités des acteurs stratégiques clés.

Axe d'intervention 2 :

Formation professionnelle initiale et continue

Visé à améliorer les capacités de planification et de mise en œuvre, en vue d'ajuster les offres de formation initiale et continue dans le secteur ENR et EE selon les besoins. Dans cette perspective, le P.E.D accompagne le Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat (MEFPA) et les autres partenaires clés dans la mise à niveau des programmes de formation professionnelle. Il offre par ailleurs aux professionnels sans qualification évoluant dans le secteur des ENR et l'EE des opportunités de formations qualifiantes répondant aux besoins du marché de l'emploi.

Axe d'intervention 3 :

Efficacité énergétique

Visé à améliorer les informations ainsi que les services aux acteurs privés et publics afin de mettre en valeur des potentiels économiques relatifs à l'efficacité énergétique. Par le biais du renforcement des capacités institutionnelles et humaines des acteurs, de la communication, du développement des approches novatrices et de l'accompagnement dans la mise en place d'un cadre réglementaire favorable.



Axe d'intervention 4 :

Exploitation productive de l'énergie solaire

Visé à démontrer la pertinence du solaire photovoltaïque pour apporter des solutions d'électrification génératrices de revenus. En perspective d'un passage à l'échelle, les projets pilotes mis en œuvre doivent démontrer la faisabilité technique et économique durable des modes d'exploitations productives de l'énergie solaire dans les zones hors réseaux.

Axe d'intervention 5 :

Électrification rurale.

Visé à élaborer des éléments de processus pour éliminer les obstacles à une diffusion commercialisée des réseaux électriques isolés. Le MPE est soutenu ici pour mettre en place un cadre de concertation pour l'analyse des problèmes d'approvisionnement en courant solaire loin du réseau.



ACTEURS IMPLIQUÉS

Au niveau institutionnel

Au niveau institutionnel, le Programme Energies Durables (P.E.D.) s'appuie sur un partenariat financier et technique bilatéral entre l'Etat du Sénégal et la République Fédérale d'Allemagne via son Ministère de la coopération économique et du développement (BMZ).

Au niveau programmatique

La GIZ est chargée de la mise en œuvre du P.E.D. en partenariat avec le Ministère sénégalais du Pétrole et des Energies (MPE). Le partenariat programmatique s'étend à d'autres institutions et directions telles que : DFPT (MFPA), SENELEC, AEME, ANER, ASER, CRSE et le BMN.

Les collaborateurs techniques

Au niveau technique, le projet collabore de manière étroite avec les organisations étatiques dédiées ainsi que le secteur privé.

Afin de mieux répondre aux exigences opérationnelles liées à la mise en œuvre des interventions, le projet s'est également associé avec des organisations exécutantes variées. Il s'agit notamment d'ONG ou d'associations dont les projets sont compatibles avec les objectifs du P.E.D.

Les communautés

Les communautés bénéficiaires des différentes interventions notamment dans les domaines de la formation et des usages productifs des énergies renouvelables sont étroitement associées à la mise en œuvre des activités et à l'appropriation des projets dans une perspective de pérennisation

AEME : Agence Pour L'Economie Et La Maitrise De L'Energie
ANER : ANER Agence Nationale Pour Les Énergies Renouvelables
ASER : Agence Senegalaise d'Électrification Rurale
BMN : Bureau de mise à niveau du Senegal
DFPT : Direction de formation professionnelle et technique
CRSE : Commission de Regulation du Secteur de l'Electricite
SENELEC : Société nationale d'électricité du Sénégal



PRINCIPAUX RESULTATS

- Le plan d'action de la LPDSE élaboré et validé par le MPE et le Ministère des Finances et du Budget.

En effet le P.E.D a apporté un appui technique par la mise à disposition de consultants, et logistique par la facilitation des ateliers. Ce plan constitue un prérequis nécessaire pour la planification des finances publiques, la définition des actions prioritaires budgétisées sur la période 2019-2023 ainsi que des indicateurs de performance appropriés.

- Le projet de loi sur la Maitrise de l'Energie ainsi que ses deux décrets d'application relatifs à l'étiquetage énergétique et les audits énergétiques élaboré avec l'accompagnement du P.E.D

- Une étude nationale réalisée pour effectuer un état des lieux des méthodologies d'évaluation et d'actualisation des besoins de formation. Cette étude constitue un préalable nécessaire à l'identification et à l'optimisation des offres de formation aux besoins actuels des acteurs du marché intervenant dans les secteurs des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

- Plusieurs activités de communication sur l'Efficacité Energétique et de vulgarisation des projets pilotes sont réalisées : (i) Développement de la plateforme Web de l'AEME (ii) Étude sur l'expérience internationale dans la mise en place des points d'Information d'Efficacité Energétique (iii) Organisation et animation des Ateliers de concertation et des Comités Régionaux de Développement pour la mise en place des points d'Informations Territorialisés et la vulgarisation du programme SARDEL (Analyse, Suivi et Réduction des Dépenses d'Electricité du Secteur Public).

- Renforcement du cadre favorable pour une meilleure contribution du hors réseau à l'objectif national d'accès universel à l'électricité en représentant le chef de fil pour la sous-commission cadre favorable.



LES CHIFFRES



173

- 173 agents de l'Etat dont 18 femmes formés sur des aspects législatifs et règlementaires : 103 agents de la direction du Commerce Intérieure et 70 agents de la Douane ont été formés pour assurer l'effectivité du décret portant interdiction de l'importation, de la production et de la commercialisation au Sénégal de lampes à incandescence et promotion des lampes à économie d'énergie



04

- 4 audits énergétiques réalisés dans des structures clés (la centrale C4 de Cap des Biches de la Senelec, le bâtiment de la Senelec à Hann, la station d'épuration et une station de pompage de l'ONAS). Ces audits présentent un état de l'efficacité énergétique de l'entreprise auditée dans des conditions d'utilisation réelle, les améliorations qui peuvent lui être apportées et les économies d'énergie qui en découlent.



22

- 22 projets pilotes dans 7 domaines d'application prioritaires (froid solaire, production et transformation agricole, multi services solaires, solaire mobile, désalinisation d'eau et biocombustibles) au profit 20 organisations communautaires de bases et 122 femmes et 20 villages sont mis en œuvre dans des zones hors réseau pour démontrer la faisabilité économique et technique de l'utilisation productive de l'énergie solaire en vue d'une dissémination à large échelle.



Programme Energies Durables (PED)

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Immeuble Isocèle (3ème étage)

Rue de Diourbel x Piscine Olympique, Point E

BP 3869 Dakar, Sénégal

Tel + 221 33 859 27 70

| www.giz.de

En partenariat avec

